

LE MOT DU MAIRE-DÉLÉGUÉ

Saint Martin Donaise, Saint Martin Donais,

Souleuvraise, Souleuvrais, c'est ainsi que s'appellent les 8800 habitants de Soulevre en Bocage, nom choisi sur propositions des habitants et validé en conseil municipal de Soulevre en Bocage.

2020 est derrière nous, une bien drôle année! La Covid 19 a balayé bien des choses sur son passage. Depuis le printemps, aucun rassemblement comme par le passé. Ces mois de confinement furent une difficile épreuve pour beaucoup d'entre nous, pour les élèves, lycéens, étudiants, pour les salariés qui subissent le chômage technique, pour les anciens qui vivent un grand moment de solitude. Je remercie d'ailleurs les personnes qui prennent soin de leurs voisins, amis et proches car dans ces moments d'épreuve, il est de bon sens de faire preuve de solidarité.

2020. La Covid 19 n'est pas la seule à avoir balayé beaucoup de choses. La tempête Alex du 06 Octobre 2020 a mis les rivières des Alpes Maritimes en furie, emportant avec elles habitations, routes, habitants ...

Pour finir cette année maudite, de nouveaux attentats. Le 16 Octobre à Conflans Saint Honorine, Samuel PATY est assassiné pour avoir parlé de la liberté d'expression à ses élèves. Le 29 Octobre, ce sont 3 personnes qui perdent la vie à la Basilique Notre Dame de Nice.

Au moment où j'écris ces lignes, l'année n'est pas terminée et nous sommes de nouveau en confinement depuis le 30 Octobre.

Tous ces faits ont marqué l'année écoulée.

2020, c'est aussi une année d'élections. En effet, vous avez été appelés à voter pour renouveler notre conseil municipal. Cette élection s'est déroulée en pleine crise sanitaire, bien loin d'un état d'esprit habituel. De ce fait, le taux d'abstention fut important. La liste unique a été élue dont moi-même en tant que Maire délégué, Madame Anne-Lise PRUNIER et Madame Catherine SAVEY en tant que conseillères municipales.

Je tiens à remercier l'équipe précédente dont Monsieur Francis HERVIEUX qui a été Maire de Saint Martin Don durant 25 années. J'ai travaillé à ses côtés comme 1^{er} adjoint durant 3 mandats. J'exprime ma reconnaissance et un grand merci à tous mes collègues pour leur investissement personnel envers la commune.

Dorénavant, il faut voir autrement. Nous allons œuvrer pour que les dossiers proposés précédemment se réalisent pendant ce mandat. Il y a maintenant, depuis notre installation le 25 mai, un conseil communal : moi-même, Madame Anne-Lise PRUNIER, Madame Catherine SAVEY, sommes trois représentants de la commune déléguée de Saint Martin Don au conseil municipal de Soulevre en Bocage qui compte 69 élus. Il en est ainsi ...

A la demande de Monsieur Le Maire, Monsieur Alain DECLOMESNIL, j'ai mis en place un comité consultatif de 8 membres. J'ai essayé de composer ce comité de personnes d'âges et de professions différentes et réparties sur l'ensemble de la commune. La liste des membres vous est transmise dans les pages suivantes. Pour cause de Covid, nous n'avons pu réaliser de photos des membres.

2020, épidémie oblige, le comité des fêtes n'a pu réaliser aucune manifestation. J'encourage le président, ainsi que ses membres, à reprendre des activités dès que les conditions sanitaires le permettront et je vous invite tous à y participer pour faire revivre la commune.

Il en est de même pour le Cercle des cheveux d'argent qui ne s'est pas réuni depuis le 16 mars. Je souhaite de l'audace à la présidente pour redynamiser ce club dès que nous aurons retrouvé une vie normale.

Pour les mêmes raisons, le repas des aînés a été annulé. Nous espérons qu'il puisse avoir lieu en 2021 et, est, pour le moment, prévu le dimanche 25 avril 2021.

2020, c'est aussi la disparition de deux habitants de la commune : Madame Jacqueline GARCIA et Monsieur Eugène DUVAL. Mais il y a aussi de bonnes nouvelles malgré tout : la naissance de Léonie, Louise et Léandre. J'adresse mes félicitations aux parents. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont acheté ou loué une résidence dans notre commune.

En attendant de vous rencontrer, au nom du conseil communal et des membres du comité consultatif, je vous adresse tous mes vœux, de la joie, du bonheur et la santé pour vous et vos proches.

Prenez soin de vous, restons prudents.



Monsieur Jean-Luc HERBERT

● LE COMITÉ CONSULTATIF

Ce comité a été mis en place le jeudi 15 octobre 2020.

Sont membres du conseil communal : Jean-Luc HERBERT, Anne-Lise PRUNIER, Catherine SAVEY

Membres du comité consultatif en plus des 3 élus : Martine BOISSAIS, Hugo BUREL, Mickaël DODEMAND, Françoise HERVIEUX, Jenifer LEBAS, Gaël LETAILLANDIER, Anthony RAQUIDEL, Michel SAINTE CROIX.

Réunion du jeudi 15 octobre 2020.

Monsieur Jean-Luc HERBERT a tout d'abord remercié les personnes présentes en leur souhaitant la bienvenue et en les remerciant d'avoir accepté d'être membres du comité consultatif : "J'ai souhaité une représentativité de tous âges et de catégories professionnelles différentes répartie sur l'ensemble du territoire".

Monsieur Jean-Luc HERBERT a fait un récapitulatif sur la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) adoption de la loi du 16 juillet 2015 et promulgation de la loi du 7 Août 2015, en résumé que dit cette Loi :

- Simplifier et clarifier les compétences respectives des Collectivités Locales
- Faire des régions les moteurs du redressement économique du pays
- Parachever la carte Intercommunale pas d'intercom de moins de 15 000 habitants (pour la CDC de Bénvy-Bocage 8700 Habitants)
- Création de communes nouvelles (loi du 16 décembre 2010)
- 1760 communes nouvelles sont créés entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016
- Saint Martin Don séance du conseil municipal du 17 novembre 2015 devant se prononcer pour ou contre à la commune nouvelle : 11 conseillers présents. A l'unanimité le conseil a voté pour la création de la commune nouvelle .

Suite aux élections du 15 mars 2020 Monsieur le Maire de Soulevre en Bocage a souhaité la mise en place d'un comité consultatif, c'est chose faite pour la commune déléguée de Saint Martin Don

● NUMÉROTATION ET NOM DE RUES

Monsieur HERBERT Jean-Luc informe le Comité consultatif qu'il y a des difficultés et qu'il n'est pas possible de mettre en place la numérotation prévue en 2019. Il faut une harmonisation qui doit éviter des doublons de nom de village et de rues Monsieur HERBERT propose, sur une proposition d'un habitant de SAINT MARTIN DON, de nommer les 4 rues du bourg avec le nom des 4 premiers maires de Saint Martin Don :

- » Marin LEPELLETIER: maire de 1790 à 1796
- » Jacques LEGRAND maire de 1796 à 1801
- » Guillaume LEFRANÇOIS maire de 1801 à 1822
- » Jacques LECLERC maire de: 1822 à 1841

Le comité consultatif approuve cette proposition

● COMMISSION BÂTIMENTS EN VISITE À SAINT MARTIN DON

Le vendredi 2 octobre, la commission Bâtiments de Soulevre en Bocage, sous la présidence de Francis HERMON, Maire de la commune déléguée de Campeaux, a fait une tournée des bâtiments sur les communes de Bures Les Monts, Saint Martin Don et Carville.

Je les ai reçu pour la visite de nos bâtiments : l'Eglise, la Mairie, la salle des fêtes et le gîte communal.

Le gîte est reconduit pour l'année 2021. Il y sera réalisé des travaux, notamment :

- Mise aux normes électriques 4 105€ HT
- Traitement du plafond de la cave 2 976€ HT



La commission bâtiment



Tarifs 2021 :

Haute Saison : 460€ la sem. / Basse Saison : 250€ la sem.

sem./ Moyenne Saison : 300€ la sem.

Vac. Printemps / Jour de l'An : 330€

Week-end – Mid-Week : 190€

Charges et chauffage non compris

Supplément animal par jour : 5€

Réservation sur le site des Gîtes de France Calvados

; Gîte n°557

● SALLE DES FÊTES

Nouveau : réservations auprès de la Mairie lors des permanences le mercredi de 14h à 18h

Téléphone : 02.31.68.65.83

Adresse Mail : mairie.stmartindon@orange.fr

Nous vous recontacterons dès que possible.

Nous avons investi dans un percolateur 100 tasses ainsi que dans des coques de chaises marrons pour remplacer les coques beiges.

Les travaux d'assainissement, de clôture, de VRD devraient commencer en début d'année 2021.

Le parking sera fermé par un portail de 4 mètres de large.

Montant de l'ensemble des travaux : 73 774,09€

Nous ne pouvons qu'espérer que les conditions sanitaires seront meilleures pour que beaucoup puisse se retrouver en famille, entre amis. Parlez-en autour de vous !

TARIFS DE LOCATION

Habitants de Soulevre en Bocage

Week-end : 140 €

Vin d'honneur : 40 €

Habitants hors Soulevre en Bocage

Week-end : 150 €

Vin d'honneur : 80 €

● VOIRIE

la commune de Saint Martin Don compte environ 16 km de voirie revêtue. Depuis la commune nouvelle ,soit depuis 2016, 142 000 € H. T. de travaux ont été réalisés.

Pour 2020 travaux de curage et débemage des chemins :

- de la cour Don
 - le montenval,
 - les longrais,
 - du Grand Sourdeval
 - route de la rairie
 - la Lande
 - de la bonne vierge au Bourg
- SOIT 4 800 M de linéaire.

Pour 2020, il n'y a pas eu de travaux de revêtement de prévu pour Saint Martin Don.

Les petits travaux de bouchage de trous sont à la charge de la commune historique. C'est ce que nous avons fait avec Henry (employé municipal) et Patrice (employé municipal de Sainte Marie Laumont) avec le matériel de Sainte Marie Laumont, qui nous a bien rendu service pour aller chercher de l'enrobé au dépôt de Souleuvre en Bocage.

En cette fin d'année, nous réalisons un programme de débernage et curage sur 13km de linéaire des deux côtés et par la suite nous allons programmer de l'hydrocurage pour déboucher des buses sur ces routes.

Je souhaite en programmer autant en 2021. Sur un programme de 3 ans, toutes les routes et chemins ruraux devront être faits.

Travaux de revêtement sollicités pour 2021 :

- Deuxième partie de Montanglier
- Virage de La Balle (pose d'un regard)



● DEMANDES DIVERSES

Monsieur HERBERT Jean-Luc informe qu'un développement de mise en place de défibrillateurs dans les ERP (espace recevant du public) est en cours sur Souleuvre en Bocage. Saint Martin Don ne sera pas concerné pour des motifs qu'il ne comprend pas. A l'unanimité, le comité se prononce pour l'installation d'un défibrillateur

Le comité consultatif demande aussi l'installation d'un columbarium et un jardin du souvenir dans le cimetière communal.

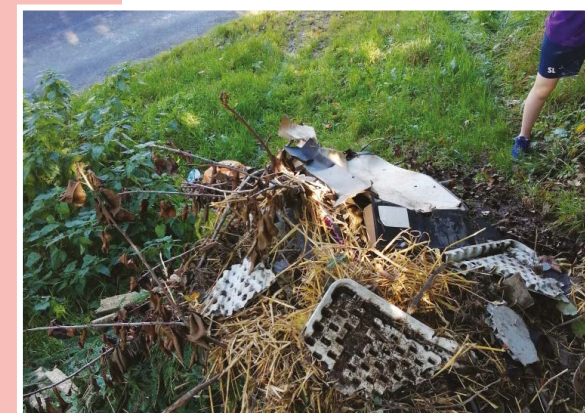
● ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous rappelons que deux containers sont mis à disposition à la salle des fêtes de Saint Martin Don ainsi que pour les locataires du gîte.

Après un avertissement en 2018, nous ne pouvons que déplorer de nouvelles incivilités : sacs non conformes, matériaux, électroménager ...

A l'avenir, le parking de la salle des fêtes ne sera plus accessible grâce à l'installation du portail. Les personnes devront mettre leurs sacs le mardi, jour de collecte, devant leur domicile.

C'est regrettable pour les personnes qui respectaient les règles.



Nous déplorons régulièrement des dépôts sauvages comme vous pouvez le constater sur ces photos qui ont été prises sur la commune, que ce soit dans les bois, dans les chemins de randonnée, ce qui peut être dangereux pour les promeneurs ou les VTT. Ces personnes peu scrupuleuses risquent des amendes pouvant aller jusqu'à 75 000€ selon le type de déchet déposé.

Je vous rappelle que notre collectivité est équipée d'une déchetterie, les horaires et cartes d'accès sont à retirer à la Mairie.

ÉTAT CIVIL

Naissances



LENOBLE Léonie le 5 juillet 2020 ,le hameau asselin
THÉOT Louise le 19 octobre 2020 le bourg
LETELLIER Léandre, le 30 octobre 2020 Montenval

Décès



Eugène DUVAL le 11/04/2020 à VIRE NORMANDIE (calvados)
Jacqueline FAUCON le 22/05/2020 à CAEN (calvados)
Philippe ROUSSIN le 24/10/2020 Les bruyères Saint Martin Don

PROJET DU PYLÔNE ITAS

Afin d'améliorer la réception 4G, un des opérateurs a décidé de couvrir la zone blanche de Saint Martin Don.

Notre commune a été contactée en février 2020 pour le projet de l'implantation d'une antenne par la société ITAS, filiale de TDF. Cette société, qui a accès au cadastre et aux noms des propriétaires, a envoyé une douzaine de courriers, quatre ont répondu favorablement sur l'accord de principe.

Nous avons rencontré la société ITAS pour analyser les quatre faisabilités, et l'une d'elle semble la moins gênante pour les riverains : il s'agit de la parcelle 632ZE 143 à la pointe de la Faverie « la bonne vierge ». Celle-ci représente tous les critères voiries, réseaux EDF à proximité...

Certes au début il y aura une nuisance visuelle, mais c'est comme tout, nous nous y ferons.

Le Dossier Information Mairie (DIM) est consultable à la mairie.

Calendrier prévisionnel :

Début des travaux : 18/04/2021

Fin des travaux : 18/05/2021

Mise en service : 18/07/2021

Pour lutter contre les zones blanches du réseau téléphonique et accélérer le déploiement du très haut débit sur l'ensemble du territoire national, la loi ELAN a intégré de nombreuses dispositions permettant de faciliter l'implantation des antennes relais. Le texte a été complété par le décret n°2018-1123 du 10 décembre 2018 relatif à l'extension du régime de la déclaration préalable aux projets d'installation d'antennes relais de radiotéléphonie mobile et à leurs locaux d'installation technique au titre du code de l'urbanisme.

La commune ne peut réglementer l'implantation d'antennes relai sur son territoire en invoquant le principe de précaution. Seules les autorités de l'Etat sont compétentes pour réglementer de façon générale l'implantation des antennes relais (pouvoir de police spécial des télécommunications).

Le PLU ne peut interdire ou proscrire des dispositions spécifiques sans justifications d'urbanisme circonstancier. Une telle interdiction pourrait constituer une disposition illégale qu'il conviendrait d'écarter.

En un mot : c'est considéré d'utilité publique ?



ANCIENS COMBATTANTS

Comme pour toutes les autres communes, le drapeau communal n'est pas sorti cette année, pas même pour l'inhumation de notre adhérent et ami Eugène. Interdiction !

Il a donc été décidé de se rendre au cimetière d'Annebecq le 17 juillet à 14h30. En présence du président, du vice-président, des Anciens Combattants du canton ainsi que du fils d'Eugène et du Maire délégué de Saint Martin Don. Des fleurs et une plaque de reconnaissance AFN ont été déposées sur sa tombe. Les honneurs militaires lui ont été rendu par le porteur-drapeau du canton et par le président de l'Amicale de Saint Martin Don.

Eugène, malade depuis longtemps, n'a pas pu participer au repas au restaurant du 10 mars 2020, et pour cause, sa fin de vie approchait à grand pas. Eugène nous a quitté le 11 avril à 86 ans. L'inhumation en présence de quelques personnes a eu lieu le 15 avril à Landelles.

Les dépôts de gerbes au monument auront eu lieu cependant en nombre restreint, pas d'invitation ... Prudence !

A toutes et à tous, nous vous souhaitons des jours meilleurs

Les Anciens Combattants



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés 2021 est fixé au dimanche 25 avril 2021 si tout va bien (covid 19) et l'âge retenu sera 65 ans (harmonisation sur Souleuvre en Bocage)

ILLUMINATIONS DE NOËL

Un grand merci aux bénévoles qui ont participé au montage et au démontage



A L'ÉCOLE

Le 1er septembre, ce sont 129 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. Ils sont répartis dans 6 classes, le plus souvent en double niveau, dont 4 en primaire.

Direction : Mme Lefrançois

Horaires de l'école : 9h00/12h00 – 13h30/15h45
Accueil péri-scolaire de 7h30 à 9h00 et de 15h45 à 18h30



L'année scolaire écoulée a été très perturbée par le contexte sanitaire. Mais le personnel communal et les professeurs ont fait preuve d'un grand courage pour permettre la continuité du service public durant tout le confinement ainsi qu'au retour des enfants à partir du mois de mai.

La fin de l'année scolaire a également été marquée par le départ en retraite de Daniel Bequet qui a œuvré auprès de nombreuses générations en classe de CP le plus souvent. C'est Pascal Le Gourriérec, déjà bien connu à l'école qui lui succède depuis le mois de septembre.

L'année scolaire 2019/2020 fût également une année marquée par les travaux d'agrandissement du réfectoire et de création de deux classes supplémentaires côté primaire sur le site de Campeaux afin d'accueillir dans de bonnes conditions les deux classes qui étaient jusqu'alors à la Ferrière-Harang.

Le site de La Ferrière-Harang accueille désormais les Ateliers Musicaux de la Souleuvre "les AMS". L'association propose des cours de tout niveau pour les enfants et les adultes à différents moments de la semaine, y compris le samedi et parfois le dimanche. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page du site internet de la commune soulevreenbocage.fr

La restauration scolaire est élaborée et préparée sur place par la cuisinière. Le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 a été fixé par le conseil municipal à 3,80 €.

Le forfait annuel transport et surveillance s'élève pour l'année 2020/2021 à 20 € par enfant.

Le tarif de la garderie périscolaire est fixé à 0,80€ la ½ heure. Les nouveaux horaires sont les suivants : 7h30-8h50 et 16h30-18h30.

Le règlement des factures est possible par chèque, par prélèvement ou par carte bancaire.

Groupe scolaire de Campeaux
9 rue des écoles – Campeaux
14350 Souleuvre en Bocage
Tél : 02 31 67 74 70